

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 26 octobre 2021

Un contrat de 47 Millions d'euros pour la restauration des fonctionnalités écologiques de la Loire

Le préfet des Pays de la Loire, la présidente de la région, les directeurs généraux de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de Voies navigables de France ont invité, le mardi 26 octobre, les partenaires du contrat pour la Loire et ses annexes et les acteurs du territoire ligérien à :

- célébrer l'entrée en phase opérationnelle du programme de rééquilibrage du lit de la Loire entre Les Ponts-de-Cé et Nantes ;**
- assister à la signature du nouveau contrat pour la Loire et ses annexes de Montsoreau à Nantes**

Après plusieurs dizaines d'années de réflexions, d'études, de concertation sur les moyens de restaurer le bon fonctionnement écologique de la Loire, le programme de travaux pour rééquilibrer son lit, sous maîtrise d'ouvrage de Voies navigables de France, marque une étape importante dans la vie du territoire.

Les partenaires du contrat pour la Loire et ses annexes poursuivent leur engagement pour la restauration globale et coordonnée de la Loire en signant un nouveau contrat territorial 2021-2026. Ils engageront 46,9 millions d'euros pour les trois premières années. Ce nouveau contrat s'inscrit dans les objectifs du plan Loire et de la stratégie Loire 2035.

Un nouveau contrat territorial pour financer les travaux pour la Loire et ses annexes

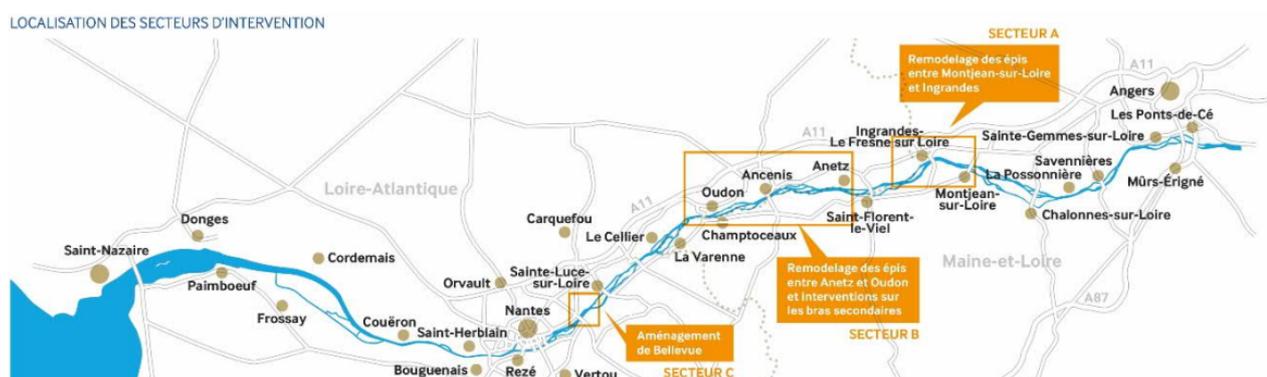
Il est co-présidé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région des Pays de la Loire, principaux financeurs. Le Groupement d'intérêt public (GIP) Loire-Estuaire et le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) des Pays de la Loire en assurent l'animation et la communication. Il constitue la déclinaison opérationnelle du Plan Loire Grandeur Nature en Région Pays de la Loire. Le premier contrat 2015-2020 pour la Loire et ses annexes a permis de financer les études du programme de rééquilibrage menées par Voies navigables de France ainsi que 22 projets de restauration d'annexes fluviales entre Montsoreau et Nantes.

Le nouveau contrat 2021-2026 permettra de financer **trois grands projets** :

- Le programme de rééquilibrage du lit de la Loire

Des actions structurantes sur la morphologie du fleuve seront menées sur les secteurs d'Ingrandes-Montjean, d'Anetz à Oudon et de Bellevue à Sainte-Luce-sur-Loire. Les travaux visent à rétablir un fonctionnement plus équilibré de la Loire au bénéfice de l'environnement tout en préservant les usages du fleuve : réduction de la pente d'écoulement, extension de son espace de mobilité, reconnexion des annexes hydrauliques et des bras secondaires.

41,4 millions d'euros de travaux du programme de rééquilibrage sont programmés dans ce nouveau contrat, cofinancé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne (45 %), la région des Pays de la Loire (30 %), les fonds européens (20 %) et Voies navigables de France (5 %). Il est également inscrit un montant prévisionnel de 3 millions d'euros pour les fouilles archéologiques préalables. Pour en savoir plus sur le projet : <https://reequilibrage-loire.vnf.fr>

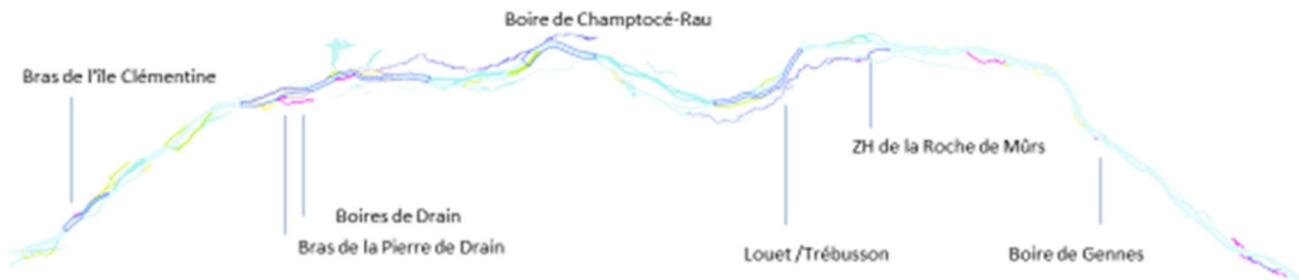


- La préservation et la restauration des annexes fluviales et autres zones humides de Montsoreau à Nantes

L'objectif collectif est de contribuer à la préservation de la biodiversité du fleuve en restaurant les fonctionnalités hydro-écologiques des annexes fluviales lorsque cela s'avère nécessaire, tout en conciliant et favorisant des usages adaptés. Ces actions sont coordonnées avec les actions structurantes menées dans le lit mineur (cf supra).

Cinq maîtres d'ouvrage et collectivités, également signataires du Contrat pour la Loire et ses annexes, s'engagent dans des projets de restauration d'annexes fluviales :

- la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire (boire de Gennes),
- le syndicat Layon Aubance Louets (bras du Louet, du Trébusson et du Hardas, la zone humide de la Roche de Mûrs),
- le syndicat mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme (une zone humide liée à la boire de Champtocé),
- le syndicat mixte des bassins Èvre-Thau-St Denis-Robinets-Haie d'Allot (les boires de Drain et le bras de la Pierre de Drain),
- la ville de Sainte-Luce-sur-Loire (bras de l'île Clémentine)



Le conseil départemental de Loire-Atlantique, également signataire du contrat, poursuit ses actions en faveur de pratiques de gestion des îles en phase avec les objectifs Natura 2000.

1,15 million d'euros est investi pour les annexes et autres zones humides du fleuve, avec un co-financement de l'agence de l'eau Loire-Bretagne (50%), de la région des Pays de la Loire (30%) et des porteurs de projet.

- Le suivi environnemental et l'évaluation des actions entreprises

Le volet suivi et évaluation est renforcé avec la mise en place d'indicateurs hydro sédimentaires et biologiques. Ce programme de suivi d'1.1 million d'euros, co-élaboré par le GIP Loire Estuaire et le conservatoire des espaces naturels des Pays de la Loire, comporte 5 thématiques, autour des processus hydrodynamiques et de la dynamique des milieux naturels établi avec l'accompagnement d'un groupe d'experts. L'ampleur de ce programme, est inédite dans le secteur, tant d'un point de vue financier que technique. Elle permettra de poursuivre l'acquisition de connaissances sur la Loire.

A noter que s'ajoute à ces projets le volet animation communication d'un montant de 0.27millions d'euros.

Contacts presse :

Service communication Préfecture 49: 02 41 81 80 25 pref-communication@maine-et-loire.gouv.fr

Agence de l'eau Loire-Bretagne: Stéphanie BLANQUART - 02 38 51 7310 stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr

Isabelle LE STRAT - 02 40 73 75 23 isabelle.lestrat@eau-loire-bretagne.fr

Les partenaires :

